

# AFRICAN STUDENTS UKRAINE

**LIVRE BLANC**

**SITUATION DES ÉTUDIANTS  
AFRICAINS EN UKRAINE**

*Le devoir de solidarité, l'urgence d'agir*

[www.africanstudentsukraine.org](http://www.africanstudentsukraine.org)

# Introduction

Le conflit en Ukraine a révélé aux yeux des opinions publiques africaines et internationales la grande vulnérabilité des ressortissants originaires d'Afrique, et en particulier de ses étudiants.

Entre actes de racisme, difficultés d'évacuation, restrictions de l'accueil des pays européens et faible coordination humanitaire à adresser aux ressortissants africains, cette crise interroge la capacité du continent à parler et agir d'une seule voix ainsi qu'à proposer à sa jeunesse, où qu'elle se trouve dans le monde, des solutions concrètes aux difficultés qu'elle rencontre. On en veut pour preuve les difficultés rencontrées par cette jeunesse établie à l'étranger pendant la crise de la Covid-19.

Quelques semaines après le Sommet Union Africaine - Union Européenne qui a vu réaffirmé le principe de coresponsabilité dans les relations entre les deux continents, l'on était en droit d'attendre une réaction politique plus forte et plus coordonnée qui traduise la place centrale de la jeunesse africaine dans l'agenda de développement du continent.

Au demeurant, il est possible de dresser un parallèle entre cette situation et celle des **milliers de jeunes africains qui meurent chaque année en Méditerranée dans des conditions tragiques**. En effet, bien que ce second exemple résulte de facteurs bien plus endogènes que le premier, on y relève la même difficulté à mettre en place une réaction à la hauteur des enjeux.

**Au-delà de l'émotion médiatique, des communiqués indignés et des initiatives salutaires de personnes de bonne volonté, cette crise pose à notre conscience collective un urgent défi moral et historique** : engager de manière coordonnée une initiative politique et internationale plus puissante qui libère ces jeunes de l'étau du conflit tout en leur assurant les conditions d'un retour à une vie normale sur le continent et en leur permettant de réaliser leurs ambitions et et projets de vie.

## Le «tri» des réfugiés incompatible avec les valeurs humanistes et le droit international

Les actes racistes visant des étudiants africains tentant de passer la frontière ukrainienne ont été massivement filmés et relayés sur les réseaux sociaux, sous le hashtag #AfricansInUkraine. L'Histoire retiendra ainsi que les Africains fuyant le conflit en Ukraine étaient empêchés de monter dans les trains et bus, ou refoulés aux frontières de l'Union européenne. Documentés à la fois par les principaux concernés et par plusieurs organisations des droits de l'homme et de protection des réfugiés sur le terrain, ces actes inhumains ont suscité de vives réactions de la part des pays d'origine de ces ressortissants ainsi que des représentants des institutions panafricaines.

Dans un communiqué du 28 février 2022, l'Union Africaine a fait part de ses «préoccupations» et condamné le «comportement raciste» à l'égard de ses citoyens résidant en Ukraine, qualifiant ces pratiques d'«inacceptables» et de «violations du droit international». Plusieurs pays africains tels que le Nigéria, le Maroc et l'Afrique du Sud se sont également élevés contre ce traitement différencié, lequel s'est étendu au domaine de la protection humanitaire d'urgence dont sont exclus les ressortissants africains dans plusieurs pays de l'Union européenne.

## Malgré les mécanismes européens de protection des réfugiés, des mise en application restrictives par les pays d'accueil

Bruxelles a activé une protection temporaire pour tous les Ukrainiens, leurs conjoints étrangers ainsi que pour les réfugiés qui résidaient dans le pays avant le 24 février. Ce cadre les dispense en outre d'effectuer une demande d'asile. Cette protection ouvre aux réfugiés :

- **L'accès à une protection sociale ;**
- **L'accès à des soins médicaux ;**
- **Le droit de percevoir une allocation de subsistance ;**
- **Le droit de travailler ;**
- **Le droit d'aller à l'école ou de poursuivre des études.**

*A la veille du conflit, selon les données de l'Unesco, l'Ukraine accueillait 23.000 étudiants africains. Ces derniers représentaient 30% des 76.000 étudiants internationaux du pays et se trouvaient principalement répartis dans les universités et écoles de Kharkiv, Lviv et Kiev, la capitale.*

*Selon les données 2020-2021 de l'Unesco, les pays africains les plus représentés en Ukraine étaient le Maroc, le Nigeria, l'Égypte, le Ghana et la Tunisie.*

La Commission européenne a également adopté une proposition, baptisée Care (Cohesion Action for Refugees in Europe) qui permet aux Etats membres et aux régions de fournir de manière simplifiée des aides pour subvenir aux besoins de base des réfugiés. Dans ce contexte, chaque Etat-membre se voit libre d'adapter les mesures à sa situation particulière.

**Or, force est de constater que dans de nombreux pays européens, les non-ukrainiens se trouvent exclus de facto du régime de protection, à la faveur d'une forme de « préférence européenne » d'ailleurs largement assumée par les leaders politiques.** A titre illustratif, une instruction du gouvernement français, en date du 10 mars précise que sont exclus de la protection « les ressortissants de pays tiers qui sont en mesure de regagner leur pays d'origine dans des conditions sûres et durables ».

## Des réponses africaines insuffisantes

Si le secrétaire d'Etat aux Sénégalais de l'étranger, Moïse Sarr indiquait le 1er mars dernier dans le Point Afrique qu'une douzaine d'ambassades africaines avaient « mutualisé leurs moyens et leurs efforts » afin d'accompagner les ressortissants africains se trouvant en Ukraine, la réalité du terrain montre une difficile coordination de la réponse africaine face à la crise :

- **35 étudiants Marocains ont pu quitter Soumy, une ville située près de la frontière russo-ukrainienne par le train pour rejoindre la ville de Lviv ;**
- **La République Démocratique du Congo a permis à 12 étudiants bloqués de quitter cette même ville pour trouver refuge en Pologne ;**
- **Le Togo a quant à lui mis en place un suivi de ses ressortissants afin de s'assurer qu'ils soient accueillis dans un pays limitrophe, essentiellement en Pologne ;**
- **79 étudiants zambiens, eux aussi bloqués dans la ville de Soumy, ont été rapatriés par leur gouvernement ,**
- **Le Nigeria et le Ghana ont eux aussi mis en place des mesures de rapatriement de leurs étudiants, que ce soit en affrétant des avions spéciaux ou en bien en leur achetant des billets auprès de compagnies tierces.**

Ces chiffres, sans commune mesure avec le nombre d'étudiants présents en Ukraine avant le début du conflit, suffisent à démontrer que la plupart des ressortissants africains ont dû, et doivent encore, quitter l'Ukraine par leur propres moyens.

## Une forte mobilisation des associations africaines et des diasporas

Dès le début du conflit, les diasporas et associations africaines se sont mobilisées pour venir en aide aux ressortissants du continent. Des pages ont été créées sur les réseaux sociaux afin de recenser les personnes et leurs besoins, partager les itinéraires les plus sûrs, identifier des personnes de confiance ou encore récolter des fonds d'urgence.

Des citoyens africains ont également organisé, avec leurs propres ressources, des trajets en voiture ou en autobus, afin d'évacuer eux-mêmes les ressortissants retenus aux frontières.

En France, le Conseil présidentiel pour l'Afrique, lancé par l'Elysée, en partenariat avec la Coopération des Associations Africaines pour l'Education, a lancé une campagne de recensement des étudiants africains vivant en Ukraine, dans le but de leur proposer de continuer leurs études dans des universités françaises partenaires de l'opération.

Des centres d'accueil tels que le réseau Afrique 6e région ou encore la Maison des Camerounais de France se sont également mobilisés pour faciliter les démarches des étudiants africains désireux de poursuivre leur cursus en France.

## Pistes d'actions

La guerre en Ukraine, [à l'instar de la crise de la Covid-19](#), a mis en lumière la difficulté des Etats africains à porter assistance à leurs ressortissants, en particulier aux étudiants. A ce propos, nous proposons les pistes d'action suivantes dont la mise en œuvre permettra à ces derniers de retrouver au plus vite une vie normale tout en leur offrant de nouvelles perspectives :

## **1 La création d'une plateforme des solutions dédiée au soutien aux étudiants africains en Ukraine (www.africanstudentsukraine.org)**

Au regard de l'urgence et de la nécessité d'une action efficiente, notre collectif lance la plateforme africanstudentsukraine.org destinée d'une part à centraliser l'ensemble des initiatives de soutien aux étudiants africains bloqués en Ukraine, et d'autre part, à mettre en relation les bonnes volontés et ces étudiants ;

## **2 La mise en place d'un cadre d'accueil, d'écoute, de soutien psychologique et d'assistance juridique dédié aux étudiants africains évacués**

La vulnérabilité psychologique et administrative de ces étudiants ainsi que le désarroi auquel ceux-ci sont exposés requièrent la mise en place de cellules d'écoute, de soutien psychologique et d'assistance juridique ainsi que de lieux d'hébergement ;

## **3 La création d'un organe permanent continental, avec à sa tête un envoyé spécial désigné par l'Union Africaine, chargé de répondre aux crises rencontrées par les jeunes africains dans le monde**

Avant le conflit ukrainien, la pandémie du covid-19 a mis en lumière la situation de vulnérabilité et d'abandon à laquelle sont confrontés les jeunes africains à l'étranger lors de crises ;

## **4 La mobilisation de pools académiques volontaires pour accueillir les étudiants**

Que ce soit en Egypte, en Afrique du Sud, au Rwanda ou encore au Ghana, le continent africain dispose de nombreux réseaux universitaires d'excellence, à même d'assurer l'accueil et le maintien de la continuité pédagogique pour les étudiants ;

## **5 La création d'un Fonds d'urgence pour les étudiants de l'étranger**

Ce fonds permettrait de mobiliser les ressources du secteur privé, des fondations et des personnes de bonne volonté afin d'apporter une assistance psychologique, matérielle, financière face aux vulnérabilités de ces jeunes africains.

